

Maître Elodie BRUNET-BRILLANT
notaire à CORDES-SUR-CIEL (Tarn),
Chemin de Liversenc

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 mars 2023,

Monsieur Robert Anthony JACKSON, en son vivant retraité, demeurant à MOUZIEYS-PANENS (81170), 1 Rue du Thouron, Né à BOLTON (ROYAUME-UNI), le 31 mars 1936, Célibataire, Non lié par un pacte civil de solidarité, De nationalité britannique, Résident au sens de la réglementation fiscale, Décédé à CORDES-SUR-CIEL (81170) le 15 juillet 2025

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elodie BRUNET-BRILLANT, notaire à CORDES-SUR-CIEL (Tarn), Chemin de Liversenc, le 11 septembre 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sandrine REGA, notaire à SAINT-MARTIN-LAGUEPIE (81170), Place du Moulin, RD 922, référence CRPCEN : 82021, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire d'ALBI (81000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.